

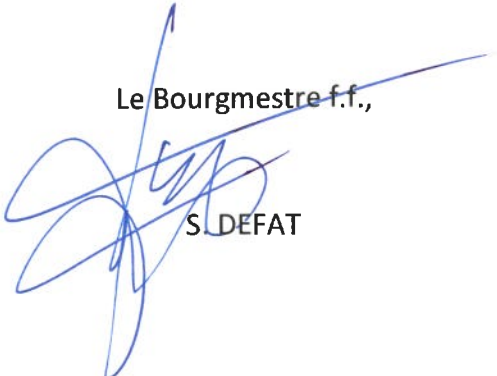
AVIS

Le Bourgmestre faisant fonction de la Ville de Neufchâteau porte à la connaissance de la population qu'une motion de méfiance avec nouveau pacte de majorité a été déposée par les listes « AGIR ENSEMBLE » et « 3^{ème} PISTE » le 9 novembre 2021 auprès du Directeur général.

Le document est consultable les jours ouvrables aux heures habituelles d'ouverture des services de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (excepté le jeudi après-midi), au secrétariat communal ainsi que sur le site internet de la ville.

Neufchâteau, le 09/11/2021

Le Bourgmestre f.f.,



S. DEFAT